

Le streaming fournit un tiers des recettes musicales belges

MUSIQUE Les chiffres 2016 sont bons avec 6,9 % de hausse

L'industrie de la musique représentée par la Belgian Entertainment Association (BEA) a révélé mardi les bons chiffres du marché tout en remettant aux DJ anversois Dimitri Vegas & Like Mike le deuxième Ultratop Streaming Award, après celui de Lost Frequencies en 2016. Il est symptomatique de voir qu'on ne parle plus de l'Ultratop « Download » Award. La raison en est simple : le streaming payant représente aujourd'hui, en termes de recettes, plus de 33 % du marché alors que le téléchargement légal ne représente plus que 13 %. La musique numérique en est donc à 46 % de part de marché (elle était de 37 % en 2015) pour 54 % réalisés par les formats physiques (CD, LP, DVD). Avec ces 54 %, la Belgique se retrouve entre la France et l'Allemagne (64 et 63 %) et les Pays-Bas (39 %) ou la Suède, terre de Spotify (12 %). Le streaming confirme partout sa progression inéluctable. Le problème reste malgré tout la rétribution des artistes. « *Le problème, c'est la rétribution tout court, pas uniquement celle des artistes, nous a confirmé Olivier Maeterlinck, directeur de la BEA. Mais on y travaille. La bonne nouvelle c'est que les amateurs de musique qui ne payaient pas pour la musique auparavant prennent maintenant un abonnement. Cela leur permet d'avoir accès à plus de 40 millions de chansons où et quand ils veulent.* »

Le streaming, grâce à son offre large, a un impact positif sur les ventes de supports physiques

Spotify, Deezer ou Apple Music rétribuent en moyenne environ 0,17 euro par écoute. Dont 10 % seulement vont aux artistes, le reste étant réparti entre producteurs et firmes de disques. Il s'agit de dépasser le million de streamings sur les plateformes digitales (ou le million de vues sur YouTube) pour que cela devienne véritablement rentable. « *Quand Hooverphonic parvient à trois millions de streamings des deux versions de "Badaboum", cela s'ajoute aux ventes physiques et aux téléchargements. Avant, le groupe ne pouvait pas espérer toucher autant de gens.* »

On constate que le streaming – plus que le téléchargement – sur tout illégal même si celui-ci est difficilement quantifiable – grâce à son offre large, a un impact positif sur les ventes de supports physiques qui deviennent des ob-

jets de collection. Seuls le vinyle et le streaming, ceci dit, ont une croissance positive. Le CD perd 10 % mais résiste bien en restant toujours le moyen de consommation le plus populaire en Belgique, avec 47 % des revenus (4 millions de CD vendus). Le vinyle continue sa progression. Il s'en vendait 63.000 en Belgique en 2011 et on en est à 267.000 en 2016. Même si cela ne représente que 5 % en parts de marché.

Si le *Blackstar* de David Bowie est le LP qui s'est le plus vendu en Belgique, devant le *You Want It Darker* de Leonard Cohen, Alice On The Roof, tous formats confondus, décroche une très belle quatrième position avec son album *Higher*, derrière Céline Dion, Renaud et Kendji Girac mais devant Adele. En part de marché par nationalité, les artistes belges progressent de 8 à 13 %. Nous écoutons donc de plus en plus nos artistes, ce qui est une autre bonne nouvelle. ■

THIERRY COLJON

